



Compte rendu des concours CNAP Astronomie 2024

Calendrier des concours CNAP 2024 astronome et astronome Adjoint

- Date d'ouverture des candidatures : 29 décembre 2023
- Date de clôture des candidatures : 29 janvier 2024, 16h
- Jury d'admissibilité astronome adjoint : du mardi 5 au jeudi 7 mars 2024
- Auditions astronome et jury d'admission : du mercredi 23 au jeudi 25 avril 2024
- Auditions astronome adjoint : du mardi 14 au vendredi 17 mai 2024
- Délibération du jury astronome adjoint : du mercredi 22 au vendredi 24 mai 2024

Le nombre de postes ouvert aux concours était de 3 postes astronome et 1 astronome adjoint + 3 postes astronome adjoint susceptibles d'être vacants.

Coloriages INSU sur les services d'observation (concours astronome adjoint)

- ANO 1 : services VLBI dans le cadre de l'IVS (International VLBI Service for Geodesy and Astrometry) et/ou de l'ICRS-PC (International Celestial Reference System Product Center)
- ANO 2, 3, 5 : engagements nationaux stratégiques pour l'instrumentation des observatoires sol et spatiaux
- ANO 4, 5, 6 : engagements nationaux stratégiques pour les grands relevés et centres de données

Rappel des résultats

La section astronomie du CNAP a proposé les recrutements suivants :

3 postes astronome

- CREEVEY Orlagh, OCA
- DI MATTEO Paola, OP
- SALOME Philippe, OP

4 postes astronome adjoint

- CHIDE Baptiste, OMP, ANO2 Perseverance/SuperCam
- DUCROT Elsa, OSUPS, ANO2 Ariel
- VOGGEL Karina, ObAS, ANO5 CDS
- MONTARGES Miguel, OP, ANO2 VLTI/GRAVITY+ et ANO3 SUV

Et un candidat sur liste complémentaire :

- MERNIER François, OMP, ANO2 Athena/X-IFU et ANO5 XMM-Newton/SSC

Déroulé commun aux deux concours

Vu la mise en place tardive de la nouvelle section astronomie, le concours n'a pu être ouvert que fin décembre, le 29 décembre, avec une clôture le 29 janvier à 16h. Aucun document n'a donc été autorisé au-delà de cette date limite, y compris les lettres de recommandation envoyées pour le concours astronome adjoint.

Le bureau a travaillé dès la clôture le 29 janvier au soir pour vérifier la recevabilité des dossiers et mettre à disposition de l'ensemble de la section l'intégralité des dossiers ainsi que la table récapitulative. Les membres de la section ont ainsi pu déclarer leurs conflits d'intérêts personnels ou institutionnels.

Le bureau s'est réuni le 31 janvier pour désigner deux rapporteurs par dossier.

Les concours 2024 ont été menés en présentiel (auditions et délibérations), avec la possibilité d'une audition en visioconférence pour des candidats qui ne pouvaient pas se déplacer.

Critères pris en compte

Les critères pris en compte sont les mêmes que ceux établis par la section précédente et affichés sur le site web.

Le critère primordial est l'adéquation du programme proposé aux missions du corps (recherche, tâches de service, enseignement).

Les critères dominants sont :

- la qualité scientifique du candidat :
 - connaissances et compétences scientifiques et techniques,
 - aptitudes à la recherche (autonomie, capacité à élaborer et réaliser un programme de recherche),
- la qualité de travaux de recherche et du projet :
 - qualité et visibilité de la production scientifique du candidat,
 - pertinence du projet de recherche, vision dans le contexte de la discipline,
- l'adéquation du profil et des compétences du candidat aux tâches de services proposées dans le cadre des Services Nationaux d'Observation labellisés par l'INSU,
- l'enseignement et la diffusion des connaissances (expérience, motivations, projets),
- l'insertion dans le système de recherche (laboratoire, observatoire).

Concours astronome : 3 postes ouverts

Pour le concours astronome, nous avons reçu 13 candidatures émanant toutes d'astronomes adjoints en activité sur 5 OSU différents. 1 candidature a été déclarée irrecevable (dossier administratif incomplet).

La section, réduite aux rangs A, a travaillé avec 2 rapporteurs par dossier, avec fourniture de rapports écrits sous forme d'une fiche récapitulative adoptée par tous les membres.

Les 12 candidats admissibles (5F et 7H) ont été convoqués pour l'audition qui s'est tenue à l'Observatoire de Paris, les 23 et 24 avril, avec un format de 15 minutes de présentation et 20 minutes d'entretien avec le jury. Deux candidats ont été auditionnés en visioconférence. Le jury a délibéré le 25 avril, en procédant par recherche de consensus.

Le recrutement de 3 astronomes adjoints sur les 3 postes d'astronomes à pourvoir, a libéré de fait 3 supports astronome adjoint qui sont devenus ainsi vacants. Cela a défini un concours astronome adjoint 2024 avec un total de 4 postes à pourvoir.

Concours astronome adjoint : 4 postes ouverts

Pour le concours astronome adjoint, nous avons reçu 100 candidatures. 9 ont été déclarées irrecevables (dossier administratif manquant ou incomplet). Les 91 candidatures recevables se répartissaient en 22F et 69H, soit 24% et 76% respectivement.

Une phase d'admissibilité a été mise en place pour sélectionner, sur dossier, 40 candidats à auditionner. Ce jury d'admissibilité astronome adjoint a eu lieu à Lyon en mars ; les auditions se sont déroulées à l'IAP à Paris et les délibérations à Lyon en mai. La semaine des auditions astronome adjoint a été choisie comme celle des auditions du concours de la section 17 du CNRS pour faciliter le déplacement des candidats admissibles aux 2 concours.

Processus jusqu'à l'admissibilité

Pour la préparation des délibérations de la phase d'admissibilité, nous avons mené une enquête auprès des responsables de SNO pour avoir leurs priorités.

La section a travaillé avec 2 rapporteurs par dossier pour la phase d'admissibilité avec fourniture de rapports écrits sous forme d'une fiche récapitulative adoptée par tous les membres.

La présentation des deux rapports a été faite en session plénière les 5, 6, 7 mars pour l'ensemble des 91 dossiers. Le jury d'admissibilité s'est clôturé par l'envoi au ministère du procès-verbal établissant la liste des 40 candidatures déclarées admissibles, se répartissant en 11F et 29H, soit 27% et 73% respectivement.

De l'admissibilité à l'audition

Pour la préparation des délibérations de la phase d'admission, nous avons également contacté l'ensemble des directeurs d'établissement pour recueillir leurs priorités.

Les auditions se sont déroulées sur 4 jours, du 14 au 17 mai. Les 40 candidats déclarés admissibles avaient la possibilité de passer l'audition en visioconférence s'ils ne pouvaient pas se déplacer à Paris. 5 d'entre eux ont été dans ce cas. Tous les candidats ont déposé leur support de présentation avant la date de leur audition. Les 40 candidats ont été auditionnés sur un format de 15 minutes de présentation et 15 minutes d'entretien avec le jury. L'entretien avec le jury a été fait en français pour tous les candidats.

Les délibérations se sont déroulées sur 3 jours, du 22 au 24 mai. Tout au long du processus, la convergence s'est faite par consensus progressif.

Recommandations aux candidats

La section Astronomie du CNAP tient à rappeler quelques recommandations

❖ pour bien préparer sa candidature :

- Importance d'un contact approfondi avec le ou les responsables de service d'observation. La section analyse les compétences, la bonne compréhension des objectifs de cette mission de service, la projection.
- Il existe une définition consultable de la mission d'enseignement (décret et référentiel). Mais du fait des variations géographiques liées aux décisions locales, il est très important qu'un contact approfondi avec les responsables d'enseignement soit établi. La section analyse les nécessaires expériences passées, la vision du métier d'enseignant, la projection dans cette mission. La section

doit pouvoir s'assurer d'un niveau de français suffisant et une partie de l'audition doit pouvoir se dérouler en français.

❖ pour bien préparer son dossier :

- Respecter le canevas proposé et respecter surtout strictement les limites indiquées en nombre de pages.
- Préparer le dossier administratif bien avant la clôture des candidatures.
- Veiller à ce que les lettres de recommandation soient transmises avant la clôture du concours.

❖ pour bien préparer son audition :

- L'audition est un exercice délicat. Faire des choix, montrer du recul, s'adresser à tous les membres de la section.